

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Conseil permanent

PC.DEC/869 27 novembre 2008

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

742ème séance plénière

PC Journal No 742, point 7 de l'ordre du jour

DÉCISION No 869 PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE CONTRÔLE DE L'OSCE À SKOPJE CHARGÉE D'ÉVITER LE DÉBORDEMENT DU CONFLIT

Le Conseil permanent

Décide de proroger jusqu'au 31 décembre 2009 le mandat de la Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit.